Ministère de l'Industrie

Automobile : la liste des concessionnaires et constructeurs prochainement dévoilée

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5836 - Lundi 20 février 2023 – Prix : 10 DA

Culture

Mohamed Bahaz, doyen de la musique diwan, n'est plus

Page 16

Mokdad Aggoun au sujet des stratégies d'entreprise

«Les entreprises algériennes doivent se former dans l'intelligence économique»

Page 2

L'offre d'alliance faite par l'Ukraine à Israël

Par Mohamed Habili

La raison pour laquelle Israël ne contribue pas à l'armement de l'Ukraine, ainsi qu'il devrait en tant que pays se réclamant à ses heures du camp occidental, n'est pas à chercher dans la guerre en Ukraine, mais dans celle qui se poursuit en Syrie, bien qu'elle s'y soit déjà soldée par un vainqueur et des vaincus, car en l'occurrence il y en a plusieurs. Israël d'ailleurs ne s'en cache pas : si nous fournissons des armes à l'Ukraine, quelles qu'elles soient, défensives ou offensives, disent en toute franchise ses dirigeants, nous courrons le risque de provoquer la colère de la Russie, dont l'aviation contrôle le ciel syrien, laquelle alors pourra nous interdire d'y mener des raids contre les positions iraniennes dans ce pays. Or sans ces opérations préventives, laissent-ils entendre, grâce auxquelles nous parvenons pour ainsi dire à réguler cette présence iranienne à nos frontières, celle-ci croitra inévitablement, ce qui constituera un grand danger pour notre sécurité. Nos alliés ne doivent pas s'attendre à ce que nous nous engagions davantage aux côtés de l'Ukraine, que nous supportons de tout notre cœur bien sûr, mais le primat de notre sécurité nous interdit de donner ce qu'eux-mêmes peuvent se permettre de lui livrer.

Suite en page 3

Développement dans le continent

Octroi par le Président Tebboune d'un milliard de dollars aux pays africains

Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'octroyer un montant d'un milliard de dollars US à l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destiné au financement des projets de développement dans les pays africains. Page 2

Le ministère compte diversifier ses moyens

Industrie : l'année 2023 sera «celle de la qualité»

Page 3

Ligue des champions d'Afrique (Gr.D - 2e j)

Le CRB déçoit face à l'ES Tunis

Page 15

Développement dans le continent

Octroi par le Président Tebboune d'un milliard de dollars aux pays africains

■ *Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'octroyer un montant d'un milliard de dollars US à l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destiné au financement des projets de développement dans les pays africains.*

Pir/D. R.

Par Massi Salami

Dans une allocution lue par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, lors du 36e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), dont les travaux se poursuivaient hier à Addis-Abeba, le Président Tebboune a affirmé que cette démarche procède de «*la conviction de l'Algérie que la sécurité et la stabilité en Afrique sont liées au développement*». «*J'ai décidé d'injecter un montant d'un milliard de dollars US au profit de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement pour le financement de projets de développement dans les pays africains, notamment les projets d'intégration ou ceux à même de contribuer à accélérer le développement en Afrique*», a dit le président de la République. L'Agence entamera les procédures d'exécution de cette initiative stratégique en coordination avec les pays africains souhaitant en bénéficier, est-il indiqué.

Sur un autre plan, l'Union africaine (UA) a affirmé, hier, qu'elle n'a «*ni autorisé ni invité*» une délégation de l'entité sioniste, qui s'était infiltrée au 36e Sommet de l'Organisation panafricaine, dont les travaux ont débuté samedi dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba. Une vidéo, diffusée par plusieurs sources, montrait l'expulsion par les agents de sécurité d'une délégation de l'entité sioniste. En réaction à cet incident, Ebba Kalondo, porte-parole du président de la Commission de l'UA, Mahamat Moussa Faki, a souligné dans un tweet : «*L'UA n'a ni autorisé ni invité l'individu en question, qui a été dûment expulsé, à assister à l'ouverture de notre sommet*». Et de souligner, dans ce contexte, que le statut de l'entité sioniste au sein de l'UA «*fait actuellement l'objet d'un examen par un comité des chefs d'Etat*», ajoutant que cette expulsion «*sera prise en compte*» par ce dernier. Faut-il rappeler que le président de la Commission de l'UA avait pris une décision unilatérale en juillet 2021 concernant l'octroi à l'entité sioniste du statut d'observateur au sein de l'UA, décision qui s'est heurtée à une forte opposition au sein de l'Organisation continentale, notamment par des pays qui soutiennent le droit constant du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance.

Lutte antiterroriste : accélérer l'application des propositions de l'Algérie

Par ailleurs, le président de la République a réitéré son appel à accélérer l'application des propositions pratiques formulées par l'Algérie pour le renforcement des mécanismes de l'Union africaine en matière de lutte antiterroriste. Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, le Président Tebboune a mis en avant «*les défis complexes et interdépendants auxquels le continent africain est confronté, à leur tête le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent, les nombreux foyers de tension et les crises qui se sont gravement accentuées*». Ces facteurs constituent «*une véritable entrave au progrès et au développement de nos pays*», tout comme ils «*compromettent nos efforts communs de lutte contre la pauvreté et pour la réalisation de la justice sociale et la satisfaction des aspirations légitimes de nos peuples*», a poursuivi le président de la République, soulignant, dans ce contexte, que l'activation progressive des différentes composantes de la structure continentale de paix et de sécurité a eu «*un impact positif sur la réduction des conflits en Afrique et l'identification précoce des risques et menaces, le traitement rapide des foyers de tension, mais la complexité des défis impose cependant aux pays du contient de redoubler d'efforts pour une activation complète de tous les mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits*». Parmi ces indicateurs, le Président Tebboune a cité l'augmentation effrayante des attaques terroristes durant l'année écoulée, en termes de nombre, d'étendue géographique et d'effusion de sang, des attaques, a-t-il dit, exacerbées par «*le retour des combattants terroristes étrangers, outre les liens confirmés entre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et l'utilisation de l'espace virtuel*». Face à cette situation, le Président Tebboune a réitéré son appel à accélérer la mise en œuvre des propositions pratiques formulées par l'Algérie, visant à «*renforcer les mécanismes de l'UA, à l'instar de l'élaboration d'un nouveau plan d'action de l'Organisation dans la lutte antiterroriste, au lieu du plan d'action de l'année 2003, qui est caduc*».

M. S.

Mokdad Aggoun au sujet des stratégies d'entreprise

«Les entreprises algériennes doivent se former dans l'intelligence économique»

Si l'Algérie met aujourd'hui les bouchées doubles pour intégrer le système de l'intelligence économique au niveau des entreprises, dicté par son nouvel environnement économique, ces dernières doivent se préparer sérieusement, notamment à travers la formation.

Les entreprises algériennes, publiques et privées, doivent suivre les mutations mondiales et chercher de nouvelles stratégies pour se développer. Le contexte économique très complexe dans lequel évoluent les entreprises algériennes a favorisé une prise de conscience de la nécessité d'une politique d'intelligence économique afin d'optimiser leur fonctionnement, leur pérennité et compétitivité. Effectivement, en Algérie le concept de l'intelligence économique, qui consiste à faire une collecte d'informations, à les analyser et à les orienter au service du pays, doit être intégré dans les missions des institutions économiques productives. Selon les experts, rares sont les entreprises maîtrisant l'intelligence économique. Selon le directeur de l'intelligence économique au ministère de l'Industrie, Mokdad Aggoun, les entreprises algériennes ne sont pas encore prêtes à 100 % pour accueillir des stratégies de l'intelligence économique, d'où l'importance du rôle de cette conférence internationale. Il faudrait d'abord se préparer sérieusement pour réussir cette démarche, a-t-il insisté. «*Nos entreprises doivent se préparer sérieusement aux stratégies de l'intelligence économique, notamment à travers la formation*», a souligné le même responsable lors de son passage à l'émission «l'Invité de la matinale» de la Chaîne 2 de la Radio algérienne. Aggoun a noté également que nos entreprises doivent saisir l'importance du concept de l'intelligence économique, mais aussi implémenter les stratégies de cette dernière dans son aspect organisationnel. Une vision partagée par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. Il est impératif pour les entreprises économiques d'emprunter toutes les voies possibles permettant de prendre les mesures nécessaires en vue de relever les défis de l'époque actuelle marquée par une rude concurrence, d'où l'intérêt de compter sur le renseignement économique basé sur la veille stratégique efficace, la préservation de l'information et la capacité d'influence dans la prise de décision, a-t-il précisé à l'ouverture de la 2e Conférence internationale sur l'intelligence économique a Alger. Les autorités publiques ont pris conscience, ces dernières années, de la difficulté d'accéder à des informations importantes et exactes, en particulier celles considérées comme un facteur important pour renforcer la présence et la durabilité des entreprises économiques, a ajouté le ministre. Dans cet esprit, l'application du système d'intelligence économique exige des entreprises d'avoir des systèmes de veille dotés d'un système d'information efficace qui permette d'identifier les opportunités et de cibler les menaces pour prendre les décisions appropriées en temps opportun.

Il s'agit aussi, selon le ministre, de la définition des voies et moyens à même de contribuer à intégrer l'intelligence économique dans les missions des entreprises économiques de production afin de renforcer leur résilience et la professionnalisation des personnels en charge de cette fonction, à travers la formation continue et l'échange d'expertises avec l'association de la communauté scientifique algérienne établie à l'étranger.

Louisa A. R.

Ministère de l'Industrie

Automobile : la liste des concessionnaires et constructeurs prochainement dévoilée

«Des travaux sont en cours pour la mise en œuvre du cahier des charges de construction et d'importation de véhicules», a indiqué, hier, le directeur général de la vigilance stratégique au ministère de l'Industrie, Bachir Kechroud, précisant que «l'Agence algérienne de promotion des investissements fournira la liste des importateurs et constructeurs de véhicules prochainement».

Par Thinhinane Khouchi

S'exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, le responsable au ministère de l'industrie a indiqué qu'*«une commission spécialisée examine actuellement le cahier des charges pour la construction et l'importation de véhicules»*. *«Ce n'est plus un travail bureautique mais plutôt un travail purement technique et un travail de terrain, afin de nous assurer que les concessionnaires et constructeurs qui ont déposé des dossiers de demande d'agrément respectent vraiment les conditions exigés dans le cahier des charges»*, dira M. Kechroud, lors de son passage sur les ondes de la Chaîne 1, assurant que *«le but de cette vérification minutieuse est de protéger le citoyen»*. D'autre part, il a expliqué que *«l'économie nationale s'améliore constamment grâce à la réduction de la facture des importations, en application des instructions du Président Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté pour la réduire de dix milliards de dollars»*. *«Le pari de la prochaine étape consiste à réduire encore plus les importations et à travailler sur l'entrée des produits algériens sur les marchés internationaux, tout en donnant la priorité à l'avancement des industries alimentaires et des matériaux de construction»*, a ajouté l'invité de la radio. D'un autre côté, M. Kechroud a souligné que *«les cellules de vigilance stratégique au sein des complexes industriels et des institutions en sont venues à jouer un rôle majeur, d'autant plus qu'elles aident les responsables à prendre les bonnes décisions au moment opportun»*. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que *«l'objectif premier des cellules de vigilance est d'aider les gestionnaires à prévoir l'évolution de l'environnement de leurs établissements et les transformations qui peuvent en résulter à moyen et long terme, en plus d'anticiper les solutions et de prendre les bonnes décisions le moment voulu»*. Il a également précisé que *«l'Algérie, comme presque partout dans le monde, possède désormais un système d'information qui lui permet d'exploiter les données diffusées au niveau des différentes plateformes»*. Et de poursuivre : *«Le ministère de l'Industrie a mis en place un système d'information qui donne une vision globale du secteur afin de le mettre au service de l'économie nationale et des politiques publiques»*. Pour rappel, M. Kechroud a révélé que 915 projets ont été débloqués dans divers secteurs. *«Les services du ministère de l'Industrie ont déclaré la guerre à la bureaucratie, en numérisant tous les départements pour la bonne conduite de toutes les administrations»*, a-t-il souligné, ajoutant, dans le même contexte, que *«ces mesures ont redonné espoir aux investisseurs après la levée des obstacles sur les projets qui étaient à l'arrêt en raison de procédures administratives, ce qui a permis la relance de 915 projets grâce au travail minutieux qui a été fait par les autorités compétentes»*. Dans le même contexte, l'invité de la radio a expliqué qu'*«une commission nationale a été mise en place sous la direction du secrétaire général du ministère de l'Industrie, qui regroupe divers directeurs généraux au niveau national et des comités locaux au niveau des wilayas dirigés par des walis, et son rôle est d'identifier les raisons qui ont conduit à l'arrêt de ces projets et de trouver des solutions pour les relancer»*. Le même intervenant a souligné que *«la loi sur l'investissement a également rétabli la confiance entre l'investisseur et l'administration, libéré les investisseurs des contraintes administratives et jeté les bases de l'industrie et de la création de richesses»*. **T. K.**

Bachir Kechroud, directeur au ministère de l'Industrie

Ph/D. R.

Le ministère compte diversifier ses moyens

Industrie : l'année 2023 sera «celle de la qualité»

L'année 2023 sera celle de la qualité dans le secteur de l'Industrie, et ce, en accompagnant les opérateurs économiques dans les différentes activités. A cet effet, le directeur général de la compétitivité industrielle, Abdelaziz Guend, a indiqué, hier, que la politique de la qualité doit être une culture adoptée par l'ensemble des employés des entreprises.

Le responsable a annoncé, dans un entretien accordé à l'agence nationale de presse, que pour cette *«année de la qualité»*, le ministère compte diversifier ses moyens d'intéressement pour promouvoir la politique de la qualité qui doit être, selon lui, *«une véritable culture et une pratique de tous les jours au niveau de l'entreprise»*. Elle devra être *«perçue, assimilée et adoptée par l'ensemble des employés»*, a-t-il soutenu. Le ministère *«pourrait même aller vers des moyens plus conséquents»*, a-t-il ajouté, soulignant l'implication de l'Etat, à travers le ministère de l'Industrie, dans l'accompagnement des entreprises désireuses de se faire certifier ou accréditer, à travers une aide d'un montant représentant le remboursement de 80 % des frais induits par la démarche de certification ou d'accréditation à hauteur de 3 millions de DA pour les accréditations et 2 millions de DA pour la certification. Le même responsable évoquera également un autre moyen d'intéressement par son département en instaurant, depuis plusieurs années déjà, le Prix algérien de la qualité et le Prix algérien de l'innovation. Aussi, et pour accompagner les entreprises à atteindre un bon niveau de qualité, l'Etat a mis en place l'infrastructure nationale de la qualité, composée des organismes qui assurent les activités de normalisation, d'accréditation, de métrologie et d'évaluation de la conformité, dont les actions sont coordonnées par le ministère de l'Industrie, a-t-il précisé. Ces organismes, à savoir l'Institut algérien de normalisation (Ianor) pour la certification, l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et l'Office national de métrologie légale (Onml).

Le responsable a également mis en avant la reconnaissance mutuelle dont bénéficie Algerac avec l'International laboratory accreditation cooperation (Ilac), et avec l'Européen accreditation (EA), en attendant d'être reconnu par l'International accreditation forum (IAF), conformément aux instructions du ministre de l'Industrie, a-t-il ajouté.

Réalisation d'un laboratoire national de référence en métrologie

Le responsable du ministère annoncera, en outre, une batterie de projets que compte concrétiser le ministère afin de consacrer cette politique de la qualité, à commencer par les instructions du ministre de l'Industrie quant à la livraison de la Maison de la qualité, qui abritera en outre le Musée de la métrologie, *«au plus tard au mois de juillet 2023»*. D'autre part, la tutelle envisage de *«mettre le paquet sur la métrologie, avec une stratégie nationale, permettant de résoudre toutes les questions liées à cette activité, et qui est en passe d'être préparée avant d'être soumise au gouvernement pour éventuellement l'adopter et la financer»*, a révélé le responsable. D'autant plus que le système national de métrologie (SNM) permet d'assurer aux entreprises comme aux laboratoires *«un niveau de qualité, grâce à des mesures raccordées aux étalons internationaux détenus par le Bureau international des poids et mesures* (Bipm), *gage de crédibilité auprès des clients nationaux et étrangers»*, a-t-il fait savoir. Le ministère projette, aussi, de réaliser un laboratoire national de référence en métrologie à Sidi Abdallah, représentant un investissement *«qui requiert de gros moyens, du temps et surtout de la technicité»*, a-t-il enchaîné. En attendant la concrétisation de ce projet, des solutions intermédiaires sont mises en œuvre, a rassuré M. Guend, relevant l'existence d'une vingtaine de laboratoires d'étalonnage accrédités, privés et publics, qui touchent au pesage, à la température et à la pression. De plus, le ministère prévoit de travailler en collaboration avec le département du Commerce et de la promotion des exportations qui a, sous son égide, le Laboratoire national d'essais (LNE) situé, lui aussi à Sidi Abdallah, *«en vue de créer une sorte de pôle d'essais et d'étalonnage des produits»*. Le responsable a également avancé que de *«grandes entreprises publiques comptent, de leur coté, investir dans le domaine de la métrologie, et cela ne fera que du bien pour l'activité et pour les entreprises qui feront le pas»*.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

L'offre d'alliance faite par l'Ukraine à Israël

Suite de la page une

Leurs mains sont libres, pas les nôtres, qui sont entravées par le fragile équilibre qu'il faut préserver entre la nécessaire bonne entente avec la Russie et la menace iranienne persistante malgré nos attaques régulières. Il a souvent été question ici des traits communs aux deux guerres, en Syrie et en Ukraine, quoique l'une s'amoindrisse et que l'autre au contraire s'exacerbe, tout en menaçant de déborder le champ clos dans lequel elle s'est déclarée. En voici un autre, qui au départ ne concernait que l'une d'elles, la guerre en Syrie, et qui de plus en plus tend à marquer la guerre en Ukraine : l'hostilité sans remède possible que se vouent l'Iran et Israël. De tous les alliés de la Russie, l'Iran est le seul qui ne craigne pas d'être accusé de livrer des armes à la Russie, en l'occurrence des drones, encore qu'il lui arriver de le nier. Mais ce qu'il fait sans vouloir particulièrement être cru par des accusateurs qui déjà l'accablent de sanctions. Tout récemment, l'Ukraine, par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, a offert une alliance à Israël, pendant de celle qui d'après lui lie déjà l'Iran à la Russie. Nos ennemis se fournissent mutuellement en armes, faisons de même, a-t-il plaidé auprès de son homologue israélien, venu visiter Kiev et lui exprimer tout le soutien de son pays. Il y a quelque temps, les Etats-Unis ont prélevé dans leur stock de munitions entreposé en Israël au bénéfice de l'Ukraine, qui commence à en manquer sérieusement, ce qui n'a pas été sans causer des soucis à Israël, qui ne veut pas voir Moscou lui tenir rigueur de quelque chose ne dépendant pas de lui. Il sait que le jour où il ne pourra plus mener des opérations aériennes en Syrie, ce qu'il peut encore faire aujourd'hui, il sera en grand danger d'être attaqué par l'Iran depuis ce pays. Or Israël, qui n'a jamais perdu une guerre, ce qui est sa force mais aussi sa faiblesse, ignore pendant combien de temps il pourra résister à une menace s'attardant sur lui. Si son aviation ne peut plus détruire des positions iraniennes en Syrie, son existence sera en jeu. Il ne se sent en sécurité que s'il peut faire ce qu'il veut en Syrie. Il ne livrera jamais rien d'autre que de l'aide humanitaire à l'Ukraine. **M. H.**

Pharmaceutique

Clôture du 17e Salon international de la pharmacie

■ *Les travaux du 17e Salon international de la pharmacie «SIPHAL 2023», qui a vu la participation de près de 150 exposants locaux et étrangers, ont été clôturés ce samedi.*

Par Yanis T.

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a insisté, samedi dans un communiqué, sur l'importance de cette manifestation qui constitue «*un rendez-vous important pour tous les opérateurs et les professionnels du secteur de la pharmacie*».

Le ministre du secteur, Ali Aoun, a visité, jeudi dernier, le salon où il s'est rendu dans les différents pavillons des laboratoires nationaux et internationaux présents au Palais des expositions. M. Aoun a saisi cette occasion pour réitérer le soutien et l'accompagnement du ministère de l'Industrie pharmaceutique aux différents fabricants locaux, et ce, à travers la mobilisation des services compétents du ministère et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), en vue d'accélérer la cadence de l'étude des dossiers d'agrément et d'inscription, ce qui aura une incidence positive sur la dynamique de l'investissement et du développement du secteur, ajoute la même source.

Lors de sa visite aux pavillons du salon, et après avoir reçu des explications sur les différents médicaments, les matériels médicaux et les plans de développement des laboratoires, M. Aoun a donné une série d'instructions portant notamment sur l'impératif d'augmenter les capacités de production et de diversifier les domaines des médicaments fabriqués pour englober ceux utilisés contre les maladies chroniques, à l'instar du diabète, des médicaments anticancéreux et ceux qui connaissent une pénurie sur le marché à l'instar des gouttes ophtalmologiques, des hormones et tous les produits pharmaceutiques qui pourraient être bénéfiques au malade et au système sanitaire algérien.

Soulignant l'impératif de mettre fin aux pratiques illégales qui accentuent les problèmes de tension sur le marché, à l'instar du monopole et de la vente sous condition, le ministre a appelé tous les distributeurs à la diversification des méthodes d'approvisionnement pour garantir l'équité et une meilleure distribution

des médicaments à toutes les pharmacies du pays.

Lors d'un point de presse organisé au terme de sa visite, M. Aoun a fait savoir que «*toutes les mesures ont été prises pour résoudre le problème de certains médicaments importés qui connaissent des perturbations sur le marché en raison du non-respect du programme d'importation par certains importateurs*», conclut la même source.

Y. T.

Mémoire nationale

Lutte sans relâche contre les plans coloniaux visant à séparer le Sud du reste du pays

Les participants à une conférence sur la mémoire nationale et le rôle des wilayas dans le sud du pays dans la lutte contre la politique de la France coloniale à diviser l'Algérie ont mis l'accent, samedi à Ouargla, sur le rejet catégorique exprimé avec véhémence contre le projet en question, tracé par De Gaulle (président français).

Dans ce cadre, le Pr Lakhdar Aouarib, de l'université de Ouargla, a passé en revue, dans sa communication intitulée «L'organisation révolutionnaire dans la région de Ouargla et la position de la France à son égard», les étapes de la guerre de Libération dans cette région, politique et militaire, et les manifestations pacifiques du 27 février 1962 qui constituaient le couronnement de la parfaite coordination entre les cellules révolutionnaires qui travaillaient secrètement pour mettre en échec les desseins de séparation du Sud du reste du pays par le colonisateur français.

Le conférencier a évoqué, à ce titre, la position inébranlable des notables de la région qui n'ont pas cédé aux pressions et tentations de la France coloniale.

De son côté, l'universitaire de M'sila, Djamel El-Bouss, a évoqué les manifestations du 13 mars de Taïbet et la position de la population locale du projet de division du pays et la politique barbare adoptée par le colonialisme français à l'encontre des autochtones lors de leur manifestation pacifique rejetant le projet séparatiste du sud du pays du nord. L'intervenant a mis en avant le rôle de la population du Sud algérien ayant contraint le colonisateur français à annoncer le cessez-le-feu et la reconnaissance de la souveraineté nationale.

L'universitaire Aboubakr Hamidi (M'sila) a évoqué les différentes formes de résistance dans le sud du pays et la mission de la population locale à déjouer les desseins infernaux des autorités coloniales qui n'ont pas hésité à user de tous les moyens humains et matériels pour séparer la région du sud du reste du pays.Les conférenciers entendent par cette rencontre répertorier et archiver le parcours militant des habitants dans le sud du pays et leur rejet des desseins coloniaux, en vue de transmettre la bravoure des moudjahidine aux générations montantes, par souci de préserver la mémoire et l'unité nationale, mais également cimenter la cohésion sociale, a indiqué le président de l'Organisation de la préservation de la mémoire nationale, Abdelkrim Khadri.

Hamimed F.

Journée du chahid

Hommage aux militants d'origine européenne engagés dans le combat libérateur

Une rencontre en hommage aux militants anticolonialistes d'origine européenne qui ont adhéré à la cause des Algériens pour leur indépendance, a été organisée, samedi à Alger, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année.

Les participants à cette rencontre, organisée par l'Association "Machaâl Echaid" sous le thème «Les amis de la Révolution algérienne : Algériens de cœur et de sang», ont rendu hommage aux militants et intellectuels européens qui ont participé au combat libérateur. Dans son allocution, le président de l'Association, Mohamed Abad, a souligné l'apport important de ces militants engagés dans le combat libérateur. L'Algérie, a-t-il dit, est «*reconnaissante*» envers ces militants anticolonialistes et tous les martyrs morts pour la cause nationale. Pour sa part, le journaliste et auteur d'ouvrages sur l'histoire, Amar Belkhodja, a relevé l'implication de nombreux Européens dans le combat des Algériens pour l'indépendance à travers des actions militaires et un soutien «*sans faille*» d'hommes de culture et intellectuels influents. Il cite, à titre d'exemple, Victor Speilmann, ami de l'Emir Khaled et défenseur des paysans, Rolland Miette, militant et élu de l'UDMA (L'Union démocratique du manifeste algérien), Maurice Laban, Maurice Audin ou encore Annie Steiner aux côts d'autres artistes et intellectuels qui ont rejoint le «Réseau Jeanson» (Porteurs de valise), un groupe de militants de soutien au FLN (Front de libération nationale) pendant la guerre de Libération nationale. Cette rencontre était également l'occasion de rappeler les sacrifices des Algériens en France qui ont payé un lourd tribut, notamment lors des massacres 17 octobre 1961, et de saluer l'héroïsme de militants algériens d'origine européenne comme Henri Maillot, martyr tombé au champ d'honneur. La moujahida Leila Tayeb a, quant à elle, relevé l'engagement de la femme rurale dans la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie. L'Association «Machaâl Echahid» a rendu, à cette occasion, un hommage à cette moudjahida qui a quitté les bancs du lycée pour rejoindre le maquis durant la guerre de Libération.

Lyes F.

Réunions sur l'Appel en faveur du Sahel

L'Algérie abritera la 2e réunion les 26 et 27 février

L'Algérie abritera les 26 et 27 février les travaux de la 2e réunion qui s'inscrit dans le cadre des réunions sur l'Appel en faveur du Sahel, adoptées par le Parlement international lors de son 1er Sommet mondial sur la lutte contre le terrorisme, tenu en septembre 2021 à Vienne, indique, samedi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

«*Cet Appel repose sur un plan d'action à mettre en œuvre dans une série de réunions visant le renforcement de cinq axes, à savoir l'environnement, la population, la sécurité, l'enseignement et le développement*», précise le communiqué.

La réunion d'Alger intervient après celle de Kigali, tenue l'an dernier, qui a porté sur la question de l'environnement, note la même source, ajoutant que ses travaux se tiendront sous forme de séances de débats réparties sur cinq ateliers qui aborderont des questions liées au rôle des leaders des sociétés locales dans la lutte contre le terrorisme et la prévention contre l'extrémisme violent, outre le renforcement de la résistance face aux tentatives visant à entraîner les femmes, les enfants et les jeunes dans la région du Sahel vers l'extrémisme.La réunion d'Alger, qui se tiendra au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sera marquée par la participation des membres du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, outre des parlementaires, des savants religieux, des responsables locaux de la région du Sahel, des représentants des Nations unies, des membres des Assemblées parlementaires régionales, des victimes du terrorisme, des représentants de la société civile, des ONG et un groupe d'experts.

Les travaux de la réunion seront sanctionnés par une série de recommandations à soumettre au Sommet mondial à propos de la réponse mondiale à l'Appel en faveur du Sahel, qui sera organisé dès la fin des réunions programmées dans ce cadre.

R. A.

Pétrole

L'Opep+ fait du bon travail pour assurer l'équilibre du marché international

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en avant, samedi à Alger, le «bon travail» accompli par l'alliance «Opep+» (Opep et alliés) pour garantir un approvisionnement sécurisé, stable et durable du marché pétrolier mondial, de manière à contribuer à la relance économique mondiale.

Par Farid L.

Dans une déclaration à la presse en marge de la Conférence internationale sur l'intelligence économique, le ministre a précisé que «*l'Opep+ fait du bon travail pour assurer l'équilibre des marchés et approvisionner en pétrole tous les marchés internationaux. Les pays de l'Opep ont pour seul souci d'assurer, selon la demande, un approvisionnement durable, sécurisé et stable en pétrole à travers le monde*». A la question de savoir si l'alliance comptait réduire à nouveau le niveau de la production lors de la prochaine réunion, M. Arkab a déclaré que «*l'accord Opep+, conclu en octobre dernier, prévoyait une réduction de 2 millions de barils jusqu'au mois courant*», précisant que «*la prochaine réunion de la commission de surveillance de l'Opep+ examinera les interactions du marché, suite à quoi un rapport sera soumis à la réunion de l'Opep+*». «*L'objectif n'est pas de réduire la production mais plutôt d'assurer l'équilibre du marché pour permettre des approvisionnements sûrs en pétrole, de façon à garantir la relance économique mondiale*».

L'Algérie abritera, fin 2023, la 7e Conférence au sommet des pays exportateurs de gaz, a-t-il fait savoir. D'autre part, le ministre a affirmé que la partie algérienne s'attelait à étudier un projet de gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie, dans le but d'approvisionner ce pays ainsi que l'Europe en gaz naturel, en énergie électrique conventionnelle et verte, en hydrogène et en ammoniac vert. M. Arkab a expliqué que ce projet d'envergure s'inscrivait dans le cadre du renforcement «*des relations avec nos partenaires européens, à travers la réalisation d'importantes installations énergétiques permettant d'augmenter les approvisionnements et d'intégrer aussi de nouvelles technologies*», rappelant que l'Algérie a lancé un partenariat avec la partie allemande pour développer l'hydrogène vert dans le cadre du programme national des énergies renouvelables visant à produire 15 000 mégawatts d'ici à 2035.

A une question sur le projet du gazoduc transsaharien qui reliera le Nigeria à l'Algérie via le Niger, le ministre a relevé «*l'importance de cette installation à dimension continentale, dont les études techniques sont en cours*». Concernant la partie qui prendra en charge la réalisation du tronçon traversant le Niger, M. Arkab a expliqué que «*la décision sera prise en accord avec la partie nigérienne*», au vu des bonnes relations entre l'Algérie et le Niger, assurant que «*le projet africain profitera aux pays qu'il traverse et même aux pays voisins*».

F. L.

E-paiement à l'horizon 2023/2024

Le nombre d'utilisateurs de la carte Edahabia porté à 14,5 millions

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a affirmé que le programme d'action du secteur vise à porter le nombre des utilisateurs de la carte du e-paiement «Edahabia» à 14,5 millions à l'horizon 2023/2024. Dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du ministère, Abdelouahab Bara, à l'occasion de l'ouverture de la première édition du Sommet de la fintech et du e-commerce, le ministre a précisé que «*l'entreprise Algérie Poste a doté, à ce jour, plus de 10,4 millions de citoyens de la carte Edahabia, un chiffre qui sera porté à 14,5 millions d'utilisateurs à l'horizon 2023/2024*». Pour l'année 2022, 1,9 million de nouvelles cartes ont été enregistrées, ce qui a permis d'accroître considérablement les indicateurs du e-paiement en Algérie, a fait savoir le ministre qui a fait état de la hausse des opérations du e-paiement à 6 millions d'opérations en 2022 (un chiffre comprenant aussi bien les opérations réalisées par la carte Edahabia que celles par CIB), contre 20 000 opérations en 2019. Concernant les efforts de renforcement et d'élargissement de l'internet, le ministre a affirmé que «*les indicateurs ont enregistré une évolution positive, avec plus de 48 millions d'abonnés raccordés à l'internet fixe et mobile*». Ce chiffre comprend 4,7 millions d'abonnés au téléphone mobile à la fin de 2022, dépassant le nombre ciblé par le plan d'action qui vise à raccorder le tiers des foyers à l'internet fixe d'ici fin 2024, alors que le nombre des utilisateurs de l'internet mobile dépasse 44 millions d'abonnés, selon les chiffres de M. Bibi-Triki. La première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce s'est poursuivie jusqu'à hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger) sous le thème «Vers la modernisation des transactions financières au service de l'économie numérique».

Salima K.

Industrie pharmaceutique

Levée des restrictions sur 580 dossiers relatifs à l'enregistrement des médicaments

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé la levée des restrictions sur 580 dossiers liés à l'enregistrement des médicaments au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), faisant état du lancement des travaux de réalisation de 67 nouveaux projets pour la production des médicaments à l'échelle nationale. Dans une entrevue accordée à la Télévision algérienne, diffusée vendredi, M. Aoun a fait part de la levée des restrictions, au cours des derniers mois, sur environ 580 dossiers liés à l'enregistrement des médicaments au niveau de l'ANPP, «*ce qui contribuera efficacement à la relance du secteur*». Et d'ajouter que le ministère tend, à travers une série de mesures, à réduire la facture d'importation des médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques, et à assurer leur disponibilité sur le marché local "avec une bonne qualité et à des prix abordables». «L'approvisionnement du marché national en médicaments fabriqués localement, particulièrement les produits destinés au traitement du diabète et du cancer, est plus que jamais nécessaire, compte tenu de la disponibilité des moyens pour ce faire», a estimé M. Aoun, d'autant plus que «*ces deux types de médicaments constituent environ 30 % de la facture d'importation des produits pharmaceutiques en Algérie, soit environ 400 millions d'euros pour l'insuline et près de 600 millions d'euros pour les médicaments destinés aux patients atteints de cancer*». A ce propos, le ministre considère que le lancement de projets liés à la production de l'insuline au niveau local permettrait de réduire de moitié la facture des importations, insistant, dans ce sens, sur la nécessité de respecter les délais et la qualité. «*Notre objectif en 2023, est de couvrir 50 % du marché de l'insuline en production locale, notamment après le lancement de laboratoires de production de ce type médicaments*», a soutenu le ministre, expliquant que les projets de production d'insuline lancés jusque-là permettront de réduire la facture d'importation de l'insuline d'environ 200 millions d'euros.

N. T.

Industrie

Hausse du nombre des PME à plus de 1,3 million à l'échelle nationale

L'Algérie comptait à fin juin 2022 plus de 1,3 million de Petites et moyennes entreprises (PME) à l'échelle nationale, en hausse de 4,45 % comparativement à la même période de 2021, a-t-on appris auprès du ministère de l'Industrie. Selon un bulletin statistique distribué à l'occasion de la 2e Conférence internationale sur l'intelligence économique, qui s'est tenue les 18 et 19 février, le ministère a recensé 1 320 664 PME à fin juin 2022, employant 3 220 661 salariés. «*La dynamique et le mouvement semestriel de cette catégorie d'entreprises se sont traduits par une croissance semestrielle de 34 300 PME*», ajoute la même source, expliquant qu'il y a eu 34 057 nouvelles créations de PME, 4 470 réactivations (après arrêts temporaires) et 4 227 radiations. Sur les 1 320 664 entités recensées, 56,19 % sont constituées de personnes morales, le reste (43,79 %) est composé de personnes physiques, soit 20,18 % de professions libérales et 23,62 % d'activités artisanales, ajoute-t-on de même source. Selon le ministère, environ 98 % des PME opérant en Algérie sont des très petites entreprises (TPE), employant moins de 10 salariés par entreprise. S'agissant des PME publiques recensées à fin juin 2022, leur nombre total a connu une baisse d'une PME par rapport au premier semestre précédent, à 224 entités. «*Nous constatons une diminution du nombre des PME publiques, cette dernière étant due au processus de la privatisation de ces entreprises engagé dans le cadre de la restructuration et de la réorganisation du secteur public*», est-il expliqué dans le document. A propos de la densité de ce type d'entreprises, l'Algérie, avec un taux de 29 PME pour 1 000 habitants au premier semestre 2022, «*est très loin des standards internationaux qui sont généralement beaucoup plus élevés*», note le bulletin.

R. E.

Constantine

Mise en service de quatre nouveaux transformateurs électriques

■ *Quatre nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Constantine, en vue de lutter contre les coupures de courant et renforcer l'approvisionnement en cette énergie, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz Ali-Mendjeli.*

Par Faten D.

Il s'agit de l'entrée en exploitation récemment de deux équipements de ce genre à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, plus exactement aux unités de voisinage (UV) 1 et 2 d'une capacité de 630 kilovolts chacun, a précisé la responsable de la cellule de communication et de l'information au sein de cette direction, Ouahiba Takhrist.

Elle a ajouté que deux autres transformateurs électriques ont été installés dans la daïra d'El Khroub, avec des capacités de 160 et 630 kilovolts, précisant que cette opération qui a été concrétisée fin 2022, vise à renforcer la distribution de cette énergie et à garantir la continuité et l'amélioration de la qualité des services en la matière au profit de plus de 100 000 âmes, notamment dans les nouveaux pôles urbains d'Ali-Mendjeli, de Massinissa et d'Ain Nehas.

Le programme d'investissement réalisé en 2022 dans le but de renforcer la distribution en cette énergie a porté sur l'installation d'un réseau électrique global long de 96,753 km qui a touché plusieurs communes couvertes par cette direction à l'instar d'Ain Abid, d'Ouled Rahmoune, d'Ibn Badis, d'Ain Smara et d'El Khroub y compris les nouveaux pôles urbains, a-t-elle affirmé.

Il a été procédé, en outre, à la modernisation et au renouvellement du réseau électrique vétuste, à travers les mêmes communes, afin d'améliorer les prestations de services, a fait savoir Mme Takhrist, notant que les actions entreprises ont touché un réseau électrique global de lignes de moyenne et de basse tensions de 20 058 km.

Pour rappel, le taux de couverture au réseau électrique dans la wilaya de Constantine a atteint 98 %.

F. D.

Béchar

2 400 nouveaux postes de formation professionnelle pour la session de février

Pas moins de 2 400 nouveaux postes de formation professionnelle, toutes filières confondues, ont été réservés par la direction du secteur de la wilaya de Béchar, au titre de la prochaine session prévue le 26 février, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Les postes de formation se répartissent sur différents modes de formation, dont 410 postes pour la formation résidentielle, 920 autres par apprentissage, 25 postes en milieu rural, 100 postes dans le cadre de la formation passerelle et 150 autres pour les cours du soir sanctionnés par un diplôme. Il s'agit aussi de 225 postes de formation destinés aux femmes au foyer, 90 autres pour les détenus des établissements de rééducation, 480 postes au niveau des établissements de formation privés, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Zebda Messaoud Sofiane Moura. Plusieurs nouvelles spécialités seront ouvertes au titre de cette nouvelle rentrée, dont entre autres entretien des routes, peinture époxy des murs et tous genres de terrain, reliure et restauration de livres et électromécanique, et ce, dans le but de satisfaire la demande des jeunes et de répondre aux mieux aux besoins du marché local en main-d'œuvre spécialisée, a-t-il ajouté. Le secteur compte neuf centres de formation et d'apprentissage (CFPA), trois instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), cinq établissements de formation professionnels relevant du secteur privé et un centre de formation et de l'enseignement professionnels à distance. L'ensemble de ces structures dispose d'un total de 4 230 postes de formation qui répondent aisément actuellement aux besoins de la wilaya en espaces de formation et enseignement professionnels, a-t-il souligné.

K. L.

Naâma

Réception d'une mini-zone d'activités à Asla

La mini-zone d'activités de la commune de Asla (Naâma) a été réceptionnée samedi, en présence des autorités locales, a-t-on appris des services de la wilaya. L'implantation de cette zone, la première du genre dans la commune, vise à créer des postes d'emploi en attirant des investissements productifs, a-t-on souligné, précisant que cette nouvelle zone d'activités occupe une superficie de 5 hectares totalisant 36 terrains exploitables pour les jeunes et les petits métiers. Les travaux d'aménagement achevés, dotés d'une enveloppe de plus de 34 millions DA, ont comporté le terrassement, la réalisation de routes et de réseaux divers, ainsi que la sécurisation de cette zone contre les incendies. La concrétisation de cette opération fournit les moyens nécessaires et les conditions appropriées aux jeunes investisseurs pour lancer divers projets économiques et commerciaux compatibles avec les spécificités de la région, a-t-on souligné. La wilaya de Naâma verra également, avant la fin du trimestre en cours, l'achèvement des travaux d'aménagement liés à la création de trois autres mini-zones d'activités dans les daïras d'El Bayodh, Mekmen Benamar et Moghrar, a-t-on annoncé.

Maya H.

Skikda

Remise en fonction de la station de traitement de l'eau potable de Hammadi Krouma

La station de traitement de l'eau potable de la commune de Hammadi Krouma (sud de Skikda), alimentée par le barrage de Kénitra, à l'arrêt depuis 2017, a été remise en fonction samedi, après des travaux de réhabilitation.

La wali de Skikda, Houria Meddahi, a assisté à la remise en service de la station, à la faveur des activités marquant la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février), une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales civiles et militaires, des moudjahidine et des fils de chouhada.

Selon les explications présentées sur site, les canalisations de la station sont d'une longueur de 50 km, à partir du barrage de Kenitra dans la commune d'Oum Toub, à l'ouest de Skikda, un barrage dont le volume de stockage est estimé à 117 millions m³. La station traitera, dans un premier temps, 25 000 m³/jour et ira progressivement jusqu'à traiter 86 000 m³/jour, volume correspondant à sa capacité maximale.

Les responsables sur place ont expliqué également que la remise en service de cette station permettra de mettre fin aux perturbations de l'alimentation en eau potable dans la commune de Skikda et ses environs, ainsi que sur le couloir sud de la wilaya qui compte les communes de Salah Bouchaour, Medjez Dechich, El Harrouch et Ain Bouziane.

L'approvisionnement en eau potable des citoyens continuera d'être effectué un jour sur deux dans la commune de Skikda et ses environs, sur les communes du couloir cité. Il sera d'un jour sur trois, au lieu d'un jour sur cinq, apprend-on également.

Pour sa part, la wali a mis l'accent, à cette occasion, sur les efforts consentis par l'Etat dans le but d'améliorer constamment le cadre de vie du citoyen, par la prise en charge des besoins de la population.

Hani Y.

Béjaia

1 500 foyers à Adekar raccordés au réseau de distribution de gaz naturel

1 513 foyers situés à Adekar et Taourirt Ighil, à 65 km à l'ouest de Béjaia, ont été raccordés samedi au réseau public de distribution de gaz naturel, portant ainsi le taux de pénétration de cette ressource dans la wilaya à plus de 65 %, ont indiqué les services de la wilaya.

La mise en service du raccordement au réseau de distribution de gaz s'est déroulée en présence des autorités locales. La joie et la liesse étaient sur tous les visages des membres des familles bénéficiaires, visiblement heureux de voir leur calvaire de chauffage hivernal prendre ainsi fin.

Une ambiance similaire a, par ailleurs, régné au sein des hameaux d'Amallou et Taazibt, dans la daïra de Kendira, situés au sud, dans le flanc montagneux d'en face, théâtre d'une opération similaire de raccordement de 50 logements au même réseau.

Dans l'après-midi, 3 383 foyers ont bénéficié de la mise en service du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans la daïra voisine de Feraoun, dans un relief rude, montagneux et en permanence enneigé en hiver.

D'ici le début du mois de ramadhan, vers la fin du mois de mars, il est prévu le branchement dans la wilaya de près de 4 000 foyers, a annoncé le wali, Kamel Eddine Kerbouche, à Adekar.

R. D.

Journées théâtrales arabes à Sétif

Le spectacle «Vers la lumière» présenté en ouverture

■ *L'ouverture de la première édition des Journées théâtrales arabes a été marquée par le spectacle chorégraphique intitulé «Vers la lumière», présenté samedi après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif. Evènement très attendu par les passionnés du quatrième art, le spectacle a enchanté le public présent.*

Par Adéla S.

D'une heure et demie, le spectacle signé Riadh Beroual a alterné des tableaux chorégraphiques alliant scènes d'enthousiasme et musique révolutionnaire, longuement applaudi par les spectateurs.

Pour le commissaire de ces journées, Farouk Redhouana, cette manifestation qui institue un évènement culturel arabe consacre sa première édition à l'artiste engagé Hassan Belkired, figure révolutionnaire et militante, qui fut le fondateur de la première troupe théâtrale à Sétif.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'APC de Sétif, Hassan Belayat, a mis l'accent sur l'importance de cette manifestation qui jette des ponts avec les pays arabes en vue de favoriser les échanges des expériences et de renforcer les liens de fraternité.Il a souligné que «*le peuple algérien est fier de la participation de ses frères des pays arabes aux diverses manifestations organisées en Algérie, à l'instar de ces journées qui coïncident avec la célébration de la Journée nationale du chahid*».

Khaled Mehanaoui, directeur de l'Office de la culture et du tourisme de Sétif, initiateur de la manifestation, a estimé que ces journées permettent au public local de découvrir plusieurs pièces d'artistes des pays arabes participants. Ces journées, qui se poursuivent jusqu'au 21 février, verront la présentation des pièces «*Khet Erramî*» de la République arabe sahraoui», «B*oukaa El Monalisa*» de Libye, «*Mamlaket El Ishk*» de Tunisie, «*Flouka*» d'Algérie et «*Man jaa bi ila houna*» d'Egypte.

Le jury appelé à élire les meilleures œuvres est composé de figures artistiques connues, dont Abir Aïssa de Jordanie, Djamel Kermin et Dalila Nouar d'Algérie, Faouzi Benbrahim de Tunisie et Khedoudja Sabir de Libye.Des ateliers sur l'art du comédien, la mise en scène, l'écriture et la scénographie seront organisés en marge des spectacles.La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection d'un court documentaire de présentation de la vie du chahid Hassan Belkired (1905-1957), un des pionniers du théâtre à Sétif, et la distinction de plusieurs figures de la scène culturelle dans la région.

A. S.

Pièce de théâtre «Dhikrayet moudjahed»

Un dialogue intergénérationnel sur les sacrifices des martyrs

La pièce de théâtre «*Dhikrayet moudjahed*» (Mémoires d'un moudjahid), un dialogue intergénérationnel sur les sacrifices consentis par les valeureux martyrs de la Révolution et leurs familles, a été présentée samedi à Alger.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte de Sofiane Attia, est produit par l'association «Ech'Choâla» (la flamme) pour le théâtre et le cinéma, de Boumerdès.

D'une durée de 50 mn, «*Dhikrayet moudjahed*» raconte l'histoire d'une famille militante de la cause nationale durant la guerre de Libération, dont l'histoire a été préservée et transmise grâce au grand-père, campé par Ahmed Bechar, garant de la mémoire familiale.

Alors qu'Amar est monté au maquis, sa femme El Ghalia, rendue par Saida Hamzaoui, qui venait d'accoucher, vivait avec son beau-père au rythme des exactions et des descentes punitives, perpétrées par les soldats de l'armée coloniale.

Sous le regard de son père, Amar est tombé en martyr avec sa femme El Ghalia, à l'intérieur même de leur maison, laissant leur enfant, interprété par Rostom Boukercha, orphelin à la charge de son grand-père.

Depuis ce drame, le grand-père racontait, tous les jours, à son petit-fils les différents épisodes héroïques qui ont jalonné le parcours du glorieux combattant qu'aura été son père Amar.

Après l'Indépendance, l'adulte qu'est devenu le fils d'Amar le martyr, interprété par Yacine Bendia, s'est marié avec Louiza, rendue par Khaoula Bouzida qui attendait son premier bébé.

Cherchant du travail, le jeune marié décide de s'exiler, surmontant ainsi l'angoisse de sa femme et allant à l'encontre de l'avis de son grand-père qui voulait s'éviter un départ de plus, après ceux vécus avec son regretté fils lorsqu'il avait alors décidé de monter au maquis et le jour où il est tombé, sous son regard, au champ d'honneur.

Quelque temps après, le grand-père verra le retour de son petit-fils et Louiza, toute souriante, va soigneusement lui confier sa progéniture.

Dans un rythme d'échanges intenses et vifs, les comédiens, dont également Smail Ait Amar, Mohamed Brik Chaouch, Mohamed Sebbane, ainsi que Abdelghani Aissaoui et Yacine Khoudi, ont su porter le texte, occupant judicieusement tous les espaces de la scène.

Sur un espace nu, les différentes temporalités de la trame se sont déroulées dans un décor minimaliste, fait de quelques accessoires suggérant l'intérieur d'une maison modeste, dans un spectacle servi par un tableau unique.

La bande son, les bruitages ainsi que l'éclairage ont été concluants, réussissant un sentiment d'incertitude et de perpétuelle attente.

D. R.

Salon d'arts «Oran dans la mémoire du futur»

Plus de trente artistes au rendez-vous

Le premier Salon d'arts plastiques et de photographies s'est ouvert samedi au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO), placé sous le thème «Oran dans la mémoire du futur».

Prennent part à cette manifestation, organisée par le MAMO, plus de 30 artistes plasticiens et photographes de l'Ouest du pays, qui exposent leurs travaux artistiques évoquant l'histoire séculaire d'Oran et mettant en relief les potentialités culturelles et touristiques de cette ville qui se veut un pôle culturel et une destination touristique par excellence, selon les organisateurs.

Participe à cette exposition, une constellation d'animateurs qui activent dans la société civile, des chercheurs en histoire d'Oran et des peintres avec plus de 50 toiles et photographies mettant en exergue les monuments historiques, les sites archéologiques et des paysages naturelles et maritimes qui font la richesse du patrimoine culturel de la capitale de l'Ouest algérien.

Les visiteurs voyagent grâce à ces œuvres de haute facture artistique, au fin fond de vieux quartiers au cachet architectural particulier alliant l'ancien et le moderne, tel un musée de plein air qui évoque différentes périodes historiques qu'a connues la ville.

L'objectif de ce salon, qui se poursuit jusqu'au 18 mars prochain, est de perpétuer la mémoire d'Oran pour les nouvelles générations et mettre en relation les membres de la société de différentes tranches d'âge avec les établissements culturels, selon la directrice du MAMO, Benhaoua Khadidja.

L. B.

Livres

Parution d'un ouvrage sur Mostefa Bentouhami, calife de l'Emir Abdelkader

Un ouvrage sur le parcours héroïque et intellectuel du Cheikh Mostefa Bentouhami (1790-1866), calife (gouverneur) de l'Emir Abdelkader dans la région de Mascara, a été publié récemment par le chercheur-enseignant d'histoire contemporaine, le Dr Takieddine Boukaabar de l'Université de Médéa.

L'auteur a présenté, samedi à la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia-Bouazziz» de Mascara, cet ouvrage en langue arabe intitulé «*Nair El-Amani wa nachr et-tahani bi tardjamet Cheikh Mostefa Bentouhami Bouaâmrani*». Le livre met la lumière sur la politique suivie par Cheikh Mostefa Bentouhami pendant son califat dans la région de Mascara dans l'Etat de l'Emir Abdelkader, ponctué de plusieurs batailles livrées contre l'armée d'occupation française dans la région.

Il aborde également la vie du Cheikh Bentouhami en Algérie et en Syrie avec l'Emir Abdelkader de 1848 à 1866, ainsi que ses qualités et ses compétences politiques et militaires ayant contribué à renforcer l'Etat de l'Emir et à prolonger la période de résistance populaire à l'armée coloniale française (1832 à 1848). Cette publication de plus de 200 pages évoque également les ouvrages du Cheikh Mostefa Bentouhami, notamment «*El-Ghawth*» et «*Mémoires de Mostefa Bentouhami*», selon le même auteur. Cette rencontre a été organisée à la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia-Bouazziz» en coordination avec le Club «Beit El-Hikma» de la pensée, de la littérature et des arts de Mascara, en présence d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants de l'Université «Mustapha-Stambouli» de Mascara et des adhérents de la bibliothèque.

F. H.

Proche-Orient

Quinze morts dans une frappe israélienne sur la capitale syrienne

■ *Quinze personnes, dont deux femmes, selon une ONG, ont été tuées, hier, lors de frappes israéliennes sur Damas, qui ont visé un quartier abritant le siège de plusieurs services de sécurité.*

Par Mourad M.

Il s'agit des raids israéliens les plus meurtriers sur la capitale syrienne depuis le début de la guerre civile, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une organisation non-gouvernementale basée au Royaume-Uni et disposant d'un vaste réseau de sources en Syrie. La frappe a notamment visé le quartier de Kafr Sousa, une zone de haute sécurité qui abrite les sièges de services de sécurité et de renseignement et où vivent de hauts responsables. Le ministère syrien de la Défense a fait état d'un bilan provisoire de cinq morts, «*dont un soldat*», et de 15 blessés «*pour certains dans un état critique*». «*A 00h22, l'ennemi israélien a commis une agression aérienne depuis le plateau du Golan occupé, visant plusieurs secteurs de Damas et de ses environs, dont des quartiers résidentiels*», a affirmé le ministère. Il a assuré que la DCA syrienne avait «*abattu plusieurs missiles*». Selon l'OSDH, le bilan atteint 15 morts, dont des civils parmi lesquels deux femmes. Interrogé par l'AFP, un porte-parole de l'armée israélienne s'est refusé à commenter ces informations. Israël mène régulièrement des frappes, notamment contre les milices pro-iraniennes engagées aux côtés du régime, mais ne les confirme pas. Il est rare que des zones résidentielles de Damas soient ciblées. Selon un correspondant de l'AFP, un immeuble a été visé et un cratère béant était visible devant l'entrée du bâtiment. Des habitants sortaient hier matin des affaires de l'immeuble qui a été évacué. Six autres immeubles proches ont été endommagés. Selon l'OSDH, le quartier touché abrite un centre culturel iranien, qui n'a pas été endommagé. Il n'a pas été possible de savoir quel objectif était visé. Il s'agit de «*l'attaque israélienne la plus meurtrière sur la capitale syrienne à ce jour*», a souligné Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'OSDH. Selon lui, des missiles israéliens ont également visé un entrepôt de milices pro-iraniennes et du Hezbollah libanais près de Damas. Les habitants de Damas ont été réveillés par le bruit de fortes explosions. Le directeur général des Antiquités syriennes, Nazir Awad, a indiqué à l'AFP que des bâtiments historiques situés près de la citadelle de Damas avaient été «*gravement endommagés à la suite de la chute d'un missile israélien*». Le correspondant de l'AFP a constaté que ces bâtiments étaient endommagés, mais que la citadelle était intacte. Selon l'OSDH, ces dégâts pourraient être dus au souffle des explosions ou à la chute d'obus de la DCA syrienne. Une femme a été tuée dans le quartier de Mazraa, au cœur de Damas, et pourrait également avoir été victime de la chute d'un obus de la DCA, selon l'OSDH. A Téhéran, le porte-parole de la diplomatie iranienne, Nasser Kanani, a «*fermement condamné les attaques du régime sioniste contre des cibles*

Ph.> D. R.

à Damas et dans sa banlieue, y compris contre certains immeubles résidentiels». A Ghaza, le Hamas et le Jihad islamique, deux organisations islamistes palestiniennes, ont également dénoncé les frappes israéliennes. Depuis le début de la guerre en Syrie en 2011, Israël a mené des centaines de frappes aériennes chez son voisin, ciblant prioritairement des positions de l'armée syrienne, des forces iraniennes et du Hezbollah libanais, alliés du régime syrien. Israël commente rarement ses frappes contre la Syrie mais affirme régulièrement qu'il ne laissera pas l'Iran étendre son influence à ses frontières. Début janvier, des frappes avaient visé l'aéroport international de Damas. Selon l'OSDH, l'attaque avait visé «*des positions du Hezbollah et de groupes pro-iraniens dans l'aéroport et ses environs, y compris un dépôt d'armes*». Fin 2022, dans la présentation de ses perspectives pour 2023, l'armée israélienne avait prévenu qu'elle «*n'accepter(ait) pas un Hezbollah 2.0 en Syrie*». Déclenchée par la répression de manifestations prodémocratie, la guerre en Syrie a fait environ 500 000 morts, dévasté les infrastructures du pays et déplacé des millions de personnes. Les frappes israéliennes sont les premières depuis le séisme du 6 février qui a frappé la Turquie et la Syrie, faisant au moins 3 688 morts dans ce pays.

R. C.

Commentaire

Stature

Par Fouzia Mahmoudi

Comme il arrive au lendemain d'une lourde défaite électorale, Marine Le Pen assurait en mai dernier qu'elle n'envisageait plus de se présenter à l'élection présidentielle et que son parti devrait vraisemblablement trouver un nouveau candidat pour le représenter en 2027. Pourtant, depuis, et surtout après l'arrivée surprise du Rassemblement National en seconde position lors des élections législatives de juin, l'ex-candidate semble avoir retrouvé sa vigueur et c'est avec détermination qu'elle préside aujourd'hui le groupe des députés RN à l'Assemblée Nationale. Tant et si bien que peu sont aujourd'hui à douter de sa volonté de porter une fois encore les couleurs de son mouvement lors de la prochaine course à l'Élysée. Même à l'internationale, la popularité de Marine Le Pen semble évidente et fait penser à une possible victoire si cette dernière se présente dans quatre ans. C'est en tout cas le cas pour le quotidien britannique «*The Times*», pour qui Marine Le Pen s'impose comme «*l'ennemie populiste*» d'Emmanuel Macron à l'Assemblée Nationale, face à «*la tentative impopulaire du président de faire travailler les Français plus longtemps*». La présidente du Rassemblement National a, selon le quotidien, «*renforcé sa stature de présidente en attente après quinze jours de débats chaotiques à l'Assemblée*». Et ainsi devenue une «*politicienne mainstream*», elle serait «*désormais favorite pour être présidente en 2027*». Le quotidien argumente notamment sa position en s'appuyant sur les sondages d'opinion et souligne que «*le taux d'approbation de Le Pen a légèrement augmenté de quelques points depuis les élections du printemps dernier à 37 %, contre 38 % pour Macron dans le sondage Louis Harris de ce mois-ci*». Il rappelle également le contexte européen, marqué par l'élection de Giorgia Meloni au poste de Premier ministre en Italie. Surtout, écrit «*The Times*», «*la diabolisation de Le Pen s'est émoussée depuis qu'elle a abandonné son opposition à l'Union européenne et assoupli sa position sur l'immigration*». Qualifiée de «*championne des classes populaires et des classes moyennes inférieures et défenseure des droits des fonctionnaires*», Marine Le Pen, «*sans rival de sa stature politique*», serait dès lors «*en position de force*» pour devenir la prochaine présidente. Mais ce n'est toutefois pas la première fois ces dix dernières années que l'ex-dirigeante du RN apparait comme une gagnante potentielle de la présidentielle, les sondages en 2016 et 2017 l'ayant placée durant plus d'une année en tête devant ces concurrents, pour au final la voir perdre piteusement face à Emmanuel Macron. Au moment de la dernière ligne droite, le reflexe anti-RN a en effet toujours empêché Le Pen d'accéder à la victoire, même si de plus en plus de Français admettent ne plus la considérer un danger pour la République, comme elle a souvent été présentée par les médias et ses adversaires politiques. Reste à voir si les électeurs seraient prêts à lui confier dans quatre ans les rênes du pays, malgré les fortes campagnes de diabolisation que continuent de mener les adversaires du RN à son encontre.

F. M.

Corée du Nord

Pyongyang aurait tiré un ICBM en signe d'avertissement à Washington et Séoul

La Corée du Nord a confirmé hier avoir tiré un missile balistique intercontinental (ICBM) la veille, en signe d'avertissement à Washington et Séoul, affirmant que cet exercice «*surprise*» réussi démontre ses capacités de «*contre-attaque nucléaire meurtrière*». En réponse, l'armée sud-coréenne a dit hier avoir organisé des manœuvres aériennes conjointes avec les États-Unis, mobilisant des avions furtifs, au moins un bombardier américain de longue portée B-1B. «*L'exercice a (permis de) montrer le déploiement opportun et immédiat des moyens américains de dissuasion étendue dans la péninsule coréenne*», témoignant de la «*force écrasante des alliés*», a déclaré le ministère sud-coréen de la Défense dans un communiqué. Le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, a ordonné samedi à 8h00 locales (23h00 GMT vendredi) de procéder à un «*exercice de lancement*» surprise. Un missile Hwasong-15 a ensuite été tiré depuis l'aéroport de Pyongyang durant l'après-midi, selon l'agence d'État KCNA. Le premier test d'un Hwasong-15 avait été conduit par Pyongyang en 2017. Séoul avait affirmé avoir détecté le lancement d'un ICBM samedi à 17h22 locales (08h22 GMT) qui, selon Tokyo, a volé pendant 66 minutes avant de tomber dans sa Zone économique exclusive (ZEE) et qui, selon ses observations, serait capable de frapper le continent américain. Pyongyang a salué l'essai – le premier du pays depuis sept semaines – qui démontre selon lui «*la capacité* (de combat) *effective des unités ICBM, capables* (d'effectuer) *une contre-attaque mobile et puissante*», a rapporté KCNA. Ce lancement est «*une preuve évidente de la fiabilité de la puissante force de dissuasion nucléaire physique de Pyongyang*», a ajouté l'agence. Il est intervenu au moment où Séoul et Washington s'apprêtent à mener un exercice de simulation, qui doit se tenir la semaine prochaine dans la capitale américaine, afin de discuter des mesures à prendre en cas d'utilisation de l'arme nucléaire par Pyongyang. La Corée du Nord a menacé vendredi de réagir avec une force «*sans précédent*» aux manœuvres américano-sud-coréennes à venir, y voyant les préparatifs d'un conflit armé et la cause d'une détérioration de la situation sécuritaire sur la péninsule coréenne. Selon Ankit Panda, expert en sécurité établi aux États-Unis, le tir de samedi est d'une importance considérable car il «*a été ordonné le jour même, il ne s'agit donc pas d'un ''essai'' traditionnel, mais d'un exercice*». «*Nous devons nous attendre à voir des exercices supplémentaires de ce type*», indique-t-il à l'AFP. Park Won-gon, professeur à l'université Ewha, déclare que c'est la première fois que Pyongyang fournit un compte rendu détaillé depuis l'ordre de tir jusqu'au lancement. «*L'indication claire de l'ordre de Kim Jong Un est significative*», estime-t-il. Cet essai «*montre que ces armes sont toutes déployées pour le combat réel et prêtes à être lancées à tout moment*». Pour Soo Kim, ancienne analyste de la CIA, les neuf heures écoulées entre l'ordre du dirigeant et le tir constituent toutefois «*une durée longue*».

Ligue 2 (Gr. Centre-Est - 18e J)

L'AS Khroub garde le cap, l'US Souf nouveau dauphin

L'AS KHROUB, vainqueur en déplacement devant le MO Constantine (1-0), dans l'affiche de la 18e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi, a conservé le fauteuil de leader du groupe Centre-Est, alors que l'US Souf, tombeur de l'E Sour Ghozlane, est le nouveau dauphin au classement. Avec ce nouveau succès contre un des prétendants à l'accession, les Khroubis, leaders indéboulonnables depuis le début de saison, confirment leur suprématie dans la poule Centre-Est, tandis que les «Mocistes» subissent un coup d'arrêt après une série de six victoires et glissent au quatrième rang avec 31 points. Cette défaite du MOC profite à l'US Souf (2e, 34 pts) qui se hisse à la deuxième place du classement devant le NRB Teleghma (3e, 33 pts), large vainqueur (3-0) devant la JSM Skikda (15e, 12 pts). Dans le milieu du tableau, l'USM Annaba (6e, 27 pts) a renoué avec le succès en s'imposant (3-1) devant le MC El Eulma, qui occupe le 13e rang avec 20 points, au moment où la JS Bordj Menaiel (7e, 25 pts) et l'IB Khemis El Khechna (10e, 21 pts) se sont quittés sur un score vierge de 0 à 0. De son côté, l'IRB Ouargla (8e, 23 pts) a créé la surprise de cette 18e journée en allant s'imposer chez l'USM El Harrach (4-2), qui se retrouve au 10e rang avec 21 points.

Cette troisième journée de la phase retour a également enregistré deux autres matchs nuls, entre le CA Batna (8e, 23 pts) et l'US Chaouia (13e, 20 pts), de même que l'AS Ain M'lila (10e, 21 pt) qui s'est neutralisée face à la lanterne rouge HAMRA Annaba (16e, 7 pts). Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres ont été disputées vendredi, l'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret, vainqueurs à domicile devant le SKAF Khemis Miliana (4-1) et le MC Saida (1-0), ont conservé la tête du classement, alors que le NA Hussein-Dey a battu le RC Kouba (1-0) dans le derby des banlieusards pour le maintien. A la faveur de cette nouvelle victoire, la JSMT est désormais sur une série de huit matchs sans défaite (7 victoires, 1 nul) et reste au coude à coude avec l'ESBA qui enchaîne avec un deuxième succès de rang, portant sa série d'invincibilité à cinq matchs (4 victoires, 1 nul). Derrière le duo de tête, le SC Mecheria (3e, 28 pts) s'est largement imposé contre la lanterne rouge le RC Relizane (4-0), alors que l'ES Mostaganem (4e, 37 pts) a battu (3-1) l'O Médéa (11e, 19 pts). Dans le milieu du tableau, le MCB Oued Sly (5e, 32 pts) est revenu avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le CR Témouchent (2-1), alors que l'ASM Oran (9e, 24 pts) a décroché une sixième victoire consécutive, en s'imposant (2-1) contre le WA Boufarik (8e, 25 pts). Cette 18e journée a également été marquée par la bonne opération du NA Hussein-Dey, qui se hisse au 10e rang avec 22 points, en s'adjugeant le derby des banlieusards contre le RC Kouba, qui concède en revanche une sixième défaite consécutive et se retrouve dans une position délicate dans sa lutte pour le maintien en Ligue 2.

Dans l'autre duel des mal-classés, le WA Tlemcen et le GC Mascara ont fait match nul (2-2) et restent scotchés au 14e rang avec 14 points.

Taekwondo / Coupe du Président de la fédération internationale

Tebib en argent, Atoui en bronze

LE TAEKWONDISTE algérien Hani Tebib s'est contenté de la médaille d'argent dans la Coupe du Président de la fédération internationale de la discipline (Zone Afrique), qui se déroule au Caire, après avoir déclaré forfait en finale pour cause de blessure. En effet, en demi-finale, Tebib avait difficilement dominé l'Egyptien Ramy Al-Aissi, mais a payé un lourd tribut contre cette qualification, puisqu'il a contracté une grave blessure qui l'a empêché de disputer la finale des moins de 74 kilos, qui devait l'opposer au Tunisien Fares Al Kettoussi. Il s'est donc contenté de la médaille d'argent sans avoir combattu. De son côté, le deuxième Algérien engagé dans les demi-finales de cette Coupe du président de la Fédération internationale, en l'occurrence Saïdi Atoui, a perdu contre l'Ivoirien Ibrahima Diallo et s'est donc contenté du bronze dans la catégorie des moins de 58 kg. Inscrite au calendrier de l'instance internationale, la Coupe du président de la Fédération Internationale de Taekwondo, classée G2, enregistre la participation de 339 athlètes représentant 35 pays.

Athlétisme/ Championnats du monde de cross

Chebet (dames) et Kiplimo (messieurs) sacrés

LA FAVORITE éthiopienne Letesenbet Gidey, alors qu'elle était sur le point de l'emporter, s'est effondrée à l'approche de la ligne d'arrivée, permettant à la Kényane Beatrice Chebet d'être sacrée championne du monde de cross, samedi à Bathurst (Australie).

Chebet (22 ans) a triomphé devant l'Ethiopienne Tsigie Gebreselama et une autre Kényane, Agnes Jebet Ngetich. Gidey (24 ans), détentrice des records du monde du 5.000 m, du 10.000 m et du semi-marathon, avait la course en main avant de s'écrouler à quelques dizaines de mètres de l'arrivée. Relevée par des membres de son équipe, elle a franchi la ligne en quatrième position avant d'être disqualifiée. Dans la course masculine, l'Ougandais Jacob Kiplimo (22 ans), médaillé de bronze olympique du 10.000 m, a été sacré devant l'Ethiopien Berihu Aregawi et un autre Ougandais, le champion olympique du 5.000 m Joshua Cheptegei. Le Kenya a dominé le relais par équipes mixte devant l'Ethiopie et l'Australie.

Ligue des champions d'Afrique (Gr.D - 2e j)

Le CRB déçoit face à l'ES Tunis

■ Le CR Belouizdad a calé à domicile et s'est fait surprendre par la formation de l'ES Tunis, lors du match disputé avant-hier soir pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique, en perdant sur le score de (1/0).

Ph. > D. R.

Les fans belouizdadis n'ont pas digéré l'échec

Par Mahfoud M.

Alors que le Chabab avait créé la sensation lors de la première journée face à la redoutable formation du Zamalek d'Egypte qu'elle a terrassée chez elle au Caire, tous les regards étaient braqués sur les Belouizdadis ce samedi soir qui se devaient de confirmer leur excellente forme.

Les Algérois, éliminés en quart de finale de la compétition en 2021 et 2022, souhaitent obtenir leur premier titre. Il leur faudra, pour cela, se qualifier au sein d'un groupe très difficile, notamment en parvenant à franchir l'obstacle ES Tunis. Ce ne sera finalement pas le cas ce soir. Un but, un seul, de Hamdou Elhouni (0-1), aura suffi au bonheur des Tunisois, qui repartent chez eux avec le sourire. Dans le même laps de temps, Zamalek et Al Merreikh auront fait nul (0-0), ce qui permet au Chabab de demeurer second de sa poule avant d'aller au Soudan le 24 février prochain. Lors de la prochaine journée, le Chabab sera opposé aux Soudanais d'El Merikh et le succès sera important s'il aspire à passer au prochain tour, surtout que le Zamalek se rendra, lui, à Tunis pour en découdre avec l'EST qui aura décroché son billet au cas où il enregistrerait un autre succès. Certains pensent que le CRB n'a pas encore l'étoffe pour jouer à fond la Ligue des champions et n'a pas des traditions pour remporter un sacre africain, contrairement à l'EST et même au Zamalek. D'autres pensent aussi que le coach tunisien, El Kouki, ne pourra pas conduire l'équipe vers un sacre continental, car il reste limité et ne sait pas comment composer son groupe, malgré le fait d'avoir des joueurs capables de donner un plus.

M. M.

Cyclisme/Coupe d'Algérie 2023 des cadets

La deuxième manche les 3-4 mars à Jijel

LA DEUXIÈME manche de la Coupe d'Algérie 2023 des cadets se déroulera en deux étapes, les 3-4 mars prochain, dans la wilaya de Jijel, a appris l'APS samedi auprès de la fédération (FAC).

La première étape, prévue le 3 mars, consistera en un contre-la-montre qui se déroulera entre le Grand Phare de Laouina et la ville de Laouana, ont détaillé les organisateurs dans un bref communiqué diffusé sur le site officiel de la FAC. La deuxième étape, prévue le lendemain 4 mars, consistera en une course en ligne qui prendra son départ à Bouties (El Milia) et qui s'achèvera devant le siège de l'APC de Jijel.

Ligue 1 Mobilis

Un match à huis clos pour l'ESS, le DG Larbaoui suspendu

L'Entente de Sétif a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire, relative à l'utilisation de fumigènes dans les stades, a annoncé la Commission de discipline de la Ligue du football professionnel (CD/LFP). Les supporters de l'Aigle noir avaient enfreint cette règle une première fois lors de la première journée de championnat, puis une deuxième fois lors de la 15e journée, et une troisième fois le 14 février courant, lors de la défaite (0-1) contre la JS Saoura en Coupe d'Algérie. L'ESS devra purger cette suspension le samedi 25 février (17h00), lors de la réception du NC Magra, au stade du 8-Mai-1945, pour le compte de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis. La Commission de discipline de la LFP a décidé, par ailleurs, de suspendre le directeur général du club, Karim Larbaoui, jusqu'à son audition, prévue aujourd'hui. «*L'arbitre directeur de la rencontre, Ilyes Boukouassa, sera également convoqué pour la même séance*», a encore précisé la même source. Côté Saoura, le joueur Khatir Baâziz a écopé d'un seul match de suspension, après avoir été exclu pour cumul de cartons jaunes lors de ladite rencontre.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Pour faire baisser les prix durant le ramadhan

Viande rouge : plus de 20 000 tonnes seront importées

PLUS de 20 000 tonnes de viande rouge seront importées et mises sur le marché national avec un prix plafond fixé à 1 200 dinars le kilogramme, durant le mois de ramadhan prochain, a annoncé, hier à Alger, un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. «*Afin d'atténuer la pression sur le marché local, il a été décidé d'importer une grande quantité de 20 000 tonnes pour la période du ramadhan, qui sera distribuée sur l'ensemble du territoire nationale*», a indiqué le conseiller au ministère, Miloud Triaa, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Il s'agit de la viande rouge fraîche «Halal» conditionnée sous vide, importée principalement d'Amérique du Sud, ajoute le responsable, soulignant que le prix de vente au consommateur a été fixé à 1 200 dinars le kilogramme. Outre les 540 points de vente directe qui seront ouverts à l'occasion du mois sacré, cette quantité sera mise sur le marché à travers des conventions avec des grandes surfaces de distribution et des grossistes, comprenant la condition de ne pas dépasser le prix de 1 200 DA/kg. S'agissant de la viande de volaille, M. Triaa a rappelé la décision prise récemment et qui consiste en le plafonnement des prix de vente à 350 dinars le kilogramme au niveau de l'Office national de l'aliment de bétail (Onab).

«*L'Onab met en vente directement aux consommateurs de la volaille au prix plafond de 350 DA/kg sur ses 80 points de vente, ainsi que sur les 540 points de vente qui seront ouverts durant le ramadhan*», a-t-il indiqué. Ce prix plafond concerne la viande blanche fraîche, a précisé le responsable, ajoutant que la volaille congelée sera cédée à un prix moindre. Cette démarche vise principalement à réguler les prix dela volaille qui connaissent une hausse «*inexpliquée*» depuis plusieurs jours, a expliqué M. Triaa, rappelant que l'Onab détient une part de marché d'au moins 15 % pour la viande blanche, avec plus 10 000 tonnes/mois mises sur le marché. Afin de contribuer davantage à la régulation du marché, l'Onab compte augmenter progressivement sa part de marché en renforçant notamment son rôle dans la fabrication et la commercialisation des aliments de bétail. Interrogé sur l'exclusivité de l'importation des légumineuses par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le responsable a expliqué que cette décision visait à protéger la production nationale et à mettre terme à l'importation anarchique, rappelant que la facture des importations des légumes secs et du riz dépassait les 300 millions de dollars. Selon lui, la surface dédiée à cette culture devrait augmenter cette saison à 120 000 hectares, assurant ainsi plus de 60 % des besoins du marché national, contre 40 % actuellement. Le reste des besoins sera couvert par l'importation à travers l'OAIC. La surface destinée aux légumineuses devrait croître progressivement à moyen terme pour atteindre 150 000 hectares, parallèlement à l'amélioration des rendements, ce qui permettra la couverture totale des besoins nationaux.

Lyes F.

Tadmait (Tizi Ouzou)

Un mort dans l'incendie d'un appartement

UN HOMME a trouvé la mort, tôt hier, dans un incendie déclaré dans un appartement à Tadmait (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, l'alerte a été donnée à 1h37 avant que les éléments de la Protection civile de Draa Ben Khedda n'interviennent pour circonscrire ce feu déclaré à l'intérieur d'un appartement situé au premier étage d'un immeuble de 5 niveaux.

Le corps de la victime décédée, âgée de 68 ans, a été acheminé vers la polyclinique de Tadmait. Les pompiers ont vite réussi à maîtriser le feu, évitant ainsi sa propagation vers les autres parties, mais l'appartement où l'incendie s'est déclaré a été complètement brûlé.

Hamid M.

Culture

Mohamed Bahaz, doyen de la musique diwan, n'est plus

■ *Le doyen de la musique diwan, qui a voué sa vie à la musique et la culture algériennes, Mohamed Bahaz, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à Blida à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.*

Par Racim C.

Né dans une famille de praticiens du diwan, Mohamed Bahaz, bercé par cette tradition, a rejoint la troupe du Théâtre national algérien et a participé à plusieurs événements artistiques et à la conception de la bande originale du film «*La bataille d'Alger*» (1966) qui était une de ses plus grandes fiertés.

Pendant plus d'une vingtaine d'années, Mohamed Bahaz s'était produit sur scène avec ses enfants et a pris sous son aile une multitude de jeunes groupes de musique diwan.

Il est également devenu, avec son ami de longue date, le plasticien Denis Martinez, la coqueluche du festival «Racont'Art», proposant des installations atypiques à chaque édition.

Virtuose du tbel et du goumbri, Mohamed Bahaz nourrissait une vision plus contemporaine de la musique diwan, ouverte sur l'universalité et la fusion, tout en préservant jalousement un héritage ancestral.

En 2019, Denis Martinez lui avait rendu un vibrant hommage avec l'exposition «Bahaz Khouya Gnaoui Blidi, histoire d'une complicité», retraçant son parcours artistique et son attachement au patrimoine.

R. C.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Démantèlement d'une bande de cambrioleurs d'une bijouterie

Les services de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar, relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont démantelé une bande criminelle composée de 4 individus repris de justice qui ont cambriolé une bijouterie, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Les services de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar, relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade criminelle, ont arrêté 4 individus repris de justice, âgés entre 26 et 37 ans, qui ont cambriolé une bijouterie, ajoute le communiqué. Les investigations menées par la même brigade, sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent ont permis la saisie de 38 millions de centimes de revenus générés par cette activité illicite, des outils utilisés dans le cambriolage, un véhicule et une moto, précise la même source. Après finalisation des procédures juridiques en vigueur, les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent pour association de malfaiteurs, conclut le document. **(APS)**